

Lejournal



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

> Nouvelle école

Investir pour l'avenir



> Parcours résidentiels

Se loger concerne chacun d'entre nous. Selon l'évolution de la composition familiale, de l'âge, de la situation de santé, des capacités financières de chacun, les besoins en matière de logement diffèrent. Il appartient aux élus d'équilibrer les diverses formes d'habitat pour assurer la réussite du parcours résidentiel au sein même de la commune. À Saint-Denis-lès-Bourg, les élus du conseil municipal s'y emploient. Le Plan local d'urbanisme validé en 2008 a été élaboré afin de répondre à cette problématique. Il a pris en compte la situation de départ de l'habitat, historiquement très déséquilibrée, les textes de loi qui s'imposent à nous et les objectifs à atteindre. Il définit les zones urbanisables, détermine zone par zone la répartition des types d'habitat, fixe les règles d'urbanisme pour que chaque construction s'intègre dans l'environnement.

Le PLU permet ainsi de répondre aux besoins des familles de Saint-Denis qui évoluent au fil du temps. Je pense particulièrement aux jeunes, aux familles vivant des moments de difficulté, aux personnes âgées. Il permet également d'accueillir de nouveaux habitants.

Chaque catégorie d'habitat est un maillon qui compose la chaîne du parcours résidentiel :

- du logement locatif privé ou social ;
- de l'accession à la propriété ;
- du logement répondant aux problématiques d'accessibilité.

En 2013, sur la commune, plusieurs opérations d'habitat seront engagées et viendront conforter l'offre actuelle encore insuffisante aussi bien en accession à la propriété qu'en locatif, souvent mixée (rue Mermoz, quartier de la Viole, chemin des Lazaristes, rue Prévert, centre-village, avenue de Trévoux...). Offrir à chacun une place pour se loger, permettre la réalisation de projets architecturaux, de qualité, bien intégrés, sont des volontés municipales.

De plus, les nouveaux équipements publics mis en place – comme l'école, par exemple – permettent de répondre aux besoins de chaque habitant, ancien ou nouveau, dans de bonnes conditions.

Des citoyens bien logés, des équipements publics dimensionnés pour l'avenir, un monde associatif varié et dynamique, sont les ingrédients de base pour réussir le « bien vivre ensemble ». C'est aussi une volonté forte de vos élus. ●

Le maire
Jacques Nallet



D'une surface utile de 2 000 m², le nouveau bâtiment économe en énergie a conquis petits et grands.

Lundi 7 janvier 2013, les 255 élèves et l'équipe éducative ont investi la nouvelle école du Village.

Ces nouveaux locaux propices à l'apprentissage et à l'épanouissement offrent un cadre sécurisant et chaleureux. Le bâtiment, conçu par un jeune architecte, a nécessité un chantier de quelque 20 mois de travail avec une vingtaine de corps de métiers à l'œuvre.

Avec cette nouvelle école, la collectivité se dote d'un équipement respectueux de l'environnement : BBC (bâtiment basse consommation d'énergie), ossature bois et béton, baies vitrées privilégiant l'éclairage naturel, chauffage par la chaufferie bois, isolation phonique et thermique de haute qualité.

L'école accueille 10 classes, une BCD (bibliothèque centre de documentation), une salle d'arts plastiques, une salle des maîtres, une salle plurivalente, un restaurant scolaire avec cuisine et self-service, dans le respect du cahier des charges élaboré avec les divers acteurs (enseignants, parents d'élèves, CME, associations, personnel communal...).

Des surfaces partagées

La volonté des élus, bien relayée par l'architecte, a permis de concevoir des espaces partagés. Un périmètre définit les salles affectées exclusivement à la classe. Un autre détermine l'utilisation des autres espaces, qui seront occupés pendant le temps scolaire pour les cours d'enseignement général si besoin, pendant les périodes périscolaires par l'association Pyramide pour des activités culturelles et artistiques, et en dehors de ces temps par le monde associatif.

Pour Robert Fontaine, adjoint à l'enfance et à la vie scolaire, « la philosophie de ce principe de locaux ouverts et partagés semble bien comprise par tous et c'est dans le vécu des prochains mois que des ajustements se feront selon des règles définies par la commune ».

La qualité d'accueil des élèves a toujours guidé les élus dans ce projet d'avenir afin que les enfants accèdent dans les meilleures conditions à la connaissance qui fonde la citoyenneté. ●

> Témoignages

Victorien, élève de grande section (GS) de maternelle : « J'aime bien ma nouvelle classe. »

Fantin, classe de GS-CP : « Au restaurant scolaire, le self c'est super ! »
Ilona, classe de GS : « Ce que j'aime le plus, c'est le pont (ou passerelle, NDLR) et la cour ! »

Sylvie Inacio, Atsem* : « C'est spacieux, bien éclairé, bien insonorisé. Nous avons juste des repères à prendre. »

Sylvie Chanel, professeur des écoles : « C'est positif. Le projet s'est fait dans les temps et en concertation. Nous avons hâte de nous installer ! »

*Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

Refonte des temps scolaires

Un travail de réflexion est engagé avec les acteurs locaux, élus, enseignants, parents d'élèves, associations, personnel, pour trouver une dynamique offrant aux enfants des conditions adaptées à leur rythme de vie pour la rentrée prochaine.

Deux rendez-vous pour en savoir plus et découvrir la nouvelle école du Village :

samedi 23 mars : journée portes ouvertes, de 10 à 17 h (tous les habitants sont conviés) ; **samedi 13 avril** : inauguration, à 10 h.

> Sommaire

> p. 2



> p. 3

> Conseil municipal PAGE 2

> Cadre de vie PAGE 3

> Vie locale PAGE 4

> p. 4



> Séances de décembre et février

Échos du conseil

- **Logement** : le conseil a voté le versement de 40 000 € à Bourg Habitat pour l'opération de logements sociaux locatifs L'Îlot de l'Érable. Cette participation permettra de ne pas payer les pénalités prévues au titre de la loi SRU.
- **Allocation de vétérance** : le conseil a donné son accord pour la prise en charge de l'allocation de vétérance des sapeurs-pompiers en 2013.
- **Loi sur l'eau** : la commune a donné un avis favorable au dossier-enquête relatif à l'aménagement du bief de la Combe Verte à Péronnas. Ce programme de travaux fait partie du programme intercommunal d'assainissement pluvial, financé à 30 % par Saint-Denis, 20 % par Péronnas et 50 % par Bourg-en-Bresse, subventions déduites.
- **Pôle socioculturel** : la convention mairie – pôle socioculturel pour la gestion du pôle est validée pour 2013-2016.
- **Noms de rues** : trois voies nouvelles ont été dénommées : allée du Petit Pré (lotissement du même nom), rue des Maraîchers (lotissement terrains Subtil), rue des Primeurs (terrains Cordenod).
- **Débat d'orientations budgétaires 2013** : il a été présenté au conseil en février, budget par budget, avec le contexte financier et les projets et actions. Le vote du budget aura lieu en mars. ●

• **Hommage** : le conseil municipal a rendu hommage à Paul Darne, décédé le 7 décembre 2012. Conseiller municipal dès 1947 puis maire de 1971 à 1999, estimé pour son intégrité et son dévouement, il a eu un rôle majeur dans l'évolution de la commune. Outre la réalisation d'équipements tels que le foyer des anciens ou le plateau sportif, il est à l'origine du jumelage avec Schutterwald et fut un précurseur de l'intercommunalité.



L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie www.stdenislesbourg.fr

> Logement

Des constructions en cours et à venir



Première phase du chantier de construction rue Prévert : les travaux de terrassement.

- Rue Prévert, les travaux de construction du troisième immeuble de Bourg Habitat ont débuté en janvier. Composé de 12 logements locatifs, reliés au réseau de chaufferie bois comme les précédents, le bâtiment sera livré début 2014.
- Près du carrefour route de Trévoux / rue du Village / chemin des Flèches, Ain Habitat engagera en avril la construction de 17 logements locatifs, aux normes BBC (bâtiment basse consommation), pour une livraison prévue également début 2014. La première phase passera par la démolition du bâtiment existant.

> Conseil municipal d'enfants



L'aire de jeux Lilas-Vavres.

Un agenda chargé

- Mercredi 23 janvier, les conseillers municipaux enfants de Saint-Denis et Bourg ont inauguré l'aire de jeux Lilas-Vavres, en présence d'élus adultes, de représentants de Logidia et Bourg Habitat, et de nombreux enfants de l'école des Lilas.
- Le 6 février, les jeunes élus dyonisiens avaient rendez-vous avec Maurice Chagneux, président du comité de jumelage avec Redea, et Alain Jossierand, adjoint, autour du projet de correspondance avec une école de Roumanie.
- Le 20 mars au matin, top départ pour une journée à Paris, où les enfants visiteront notamment l'Assemblée nationale, à l'invitation de Xavier Breton, député de l'Ain.
- Le 27 mars, les « cultures du monde » seront au cœur de la journée inter-CME qui réunira à Viriat les conseils municipaux enfants de Saint-Denis, Bourg, Péronnas et Viriat. La journée s'achèvera par la remise du Trophée de la Sécurité routière au CME de Saint-Denis, à la préfecture de Bourg.
- Le 6 avril, le CME invite tous les enfants de la commune à une grande chasse aux œufs, dans le pré de la Cure.
- Le 17 avril, les quatre conseils municipaux enfants se retrouveront, avec ceux de Saint-André-sur-Vieux-Jonc et Servas, pour la projection au Vox du film de Gaël Derive « Du climat mondial à l'énergie locale » proposée par Bourg-en-Bresse Agglomération.

> Avis aux jeunes de 16 ans

Obligatoire pour tous les jeunes, le recensement est à effectuer dans les 3 mois suivant leur 16^e anniversaire. Se présenter en mairie, avec la carte nationale d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

> Enquête INSEE

L'INSEE effectue tous les trimestres une enquête sur l'emploi. Elle a lieu à Saint-Denis au 1^{er} trimestre 2013. Les personnes sont prévenues par courrier et informées du nom de l'enquêteur, qui les contactera directement, muni d'une carte officielle l'accréditant.

Du mieux pour la rue de la Charpine



En réunion de quartier.

Le 4 décembre, la réunion de quartier organisée par la commune a réuni une trentaine de riverains de la rue de la Charpine, autour de trois points à améliorer : limiter la vitesse des véhicules, sécuriser les déplacements doux, éviter le stationnement sauvage.

Le bureau d'études Aintegra a présenté le projet d'aménagement. Suite aux échanges, portant notamment sur le stationnement intempestif et désordonné des usagers se rendant aux restaurants proches, un compromis proposé par les riverains a été retenu. Côté est, des bornes vont être posées en bordure de trottoir afin d'empêcher les véhicules de s'y garer. Les véhicules peuvent stationner côté ouest, près des jardins familiaux, ou sur les places de parking le long de la route de Trévoux. De nouvelles places seront tracées sur la chaussée, en chicane afin de réduire la vitesse. Les arrêts de bus seront maintenus.

Les travaux d'aménagement débiteront au cours du premier semestre 2013. De nouveaux échanges sont ensuite prévus en fin d'année.

→ Question de déchets

Tri sélectif, collecte d'encombrants, compostage... Le Pôle déchets de Bourg-en-Bresse Agglomération répond à toutes vos questions.

Tél. 0800 86 10 96
poledechets@agglomeration-bourgenbresse.fr

→ Fosses septiques

Les fosses septiques doivent être vidangées par un vidangeur agréé (Loi sur l'eau du 26/12/06). Pour vous aider à entretenir votre installation, le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) de Bourg-en-Bresse Agglomération propose une prestation de vidange.

Tél. 04 74 24 75 15

Nous avons eu le plaisir de voir l'ouverture de la nouvelle école mais pourquoi une telle précipitation ? Tout le monde a pu constater que les travaux ne sont pas terminés (cour non finie, bardage extérieur partiellement posé...).

Malgré l'aval de la Commission de sécurité délivré une heure seulement avant la rentrée des enfants, nous constatons des risques accidentogènes élevés (bancs en béton avec angles saillants, sécurisation par une simple rubalise des emplacements prévus pour les espaces verts...) et un manque de fonctionnalité évident avec l'interdiction d'entrer dans l'école avec une poussette. La sécurité lors de la dépose des enfants pose également question : ne fallait-il pas prévoir des arrêts minute ?

Pour 4,6 millions d'euros, nous pouvions espérer une école mieux sécurisée et plus fonctionnelle...

Jean-Luc Bathias, tél. 06 74 60 23 59
Bruno Marvie, tél. 04 74 21 43 18
Véronique Herbreteau, tél. 04 74 21 60 11

en Bref...

■ Correspondants de presse

– Depuis décembre, Frédéric Hiernaux est correspondant de la Voix de l'Ain.

Tél. 06 12 91 72 75
fhiernaux@gmail.com

– Le correspondant du Progrès est toujours Jean-Paul Thouny.

Tél. 06 89 95 50 37
jean-paul.thouny@wanadoo.fr

■ Médailles du travail



Pascal Cierniewski, Annie Dresin et le maire Jacques Nallet.

Lors de la cérémonie des vœux au personnel, le 23 janvier, le maire a remis la médaille du travail, pour 20 ans de service communal, à Annie Dresin, agent administratif à la mairie depuis 1991, et Pascal Cierniewski, policier municipal à Saint-Denis depuis 1999.

■ Signalisation du gymnase

La signalétique intérieure et extérieure du gymnase vient d'être réalisée afin de mieux repérer le bâtiment et de mieux se déplacer dans son enceinte.

Questions d'environnement

FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE



© Hélianthe

Lors de la journée de lancement du défi FAEP, en décembre dernier à Saint-Rémy. Le rendez-vous de clôture est prévu le 25 mai, aux Planons.

Réduire de 8 % les consommations d'énergie (chauffage, électricité, gaz...) : c'est le défi lancé par le concours Familles à énergie positive*, relevé cette année par 150 familles dans l'Ain. Baisser d'un degré le chauffage, couper les veilles des appareils électriques... Chaque famille s'engage à appliquer les éco-gestes de son choix, de décembre à avril, et à relever ses consommations pour vérifier les résultats.

L'équipe des Eco-Ouest, réunit une quinzaine de familles de l'agglomération bourgienne. Parmi les cinq de Saint-Denis, trois « expertes » ont participé à une précédente édition de cet éco-défi. L'équipe est déjà en bonne position, avec un objectif quasi atteint.

Le 11 janvier, à Saint-Denis, Dominique et Thierry Bergonso, participant au défi pour la troisième fois, invitaient à une « thermo-balade ». Caméra thermique en main, Alexandre Fel, conseiller énergie à Hélianthe, a passé en revue les murs de leur maison afin de détecter les éventuelles pertes de chaleur. « Nous avons été agréablement surpris du résultat : seule la porte d'entrée montrait un peu de perte », souligne Dominique.

Réduire la consommation d'eau fait aussi partie du défi. Là aussi, les éco-gestes sont nombreux et se révèlent efficaces : « J'ai équipé mes robinets d'éco-mousseurs, je coupe l'eau quand je me savonne, j'ai une chasse d'eau double vitesse, je récupère l'eau de pluie pour arroser et laver la voiture... » Réduire la consommation d'énergie liée aux déplacements devrait bientôt s'ajouter aux objectifs du défi.

* Opération nationale, pilotée dans l'Ain par Hélianthe, en partenariat avec Cap 3B.

http://ain.familles-a-energie-positive.fr

La thermo-balade permet de traquer les pertes d'énergie dans le logement.



© Hélianthe



Les biefs de la Viole (photo ci-dessus), des Poches, de Richagnon, de la Richonnière et de Viocet traversent la commune.

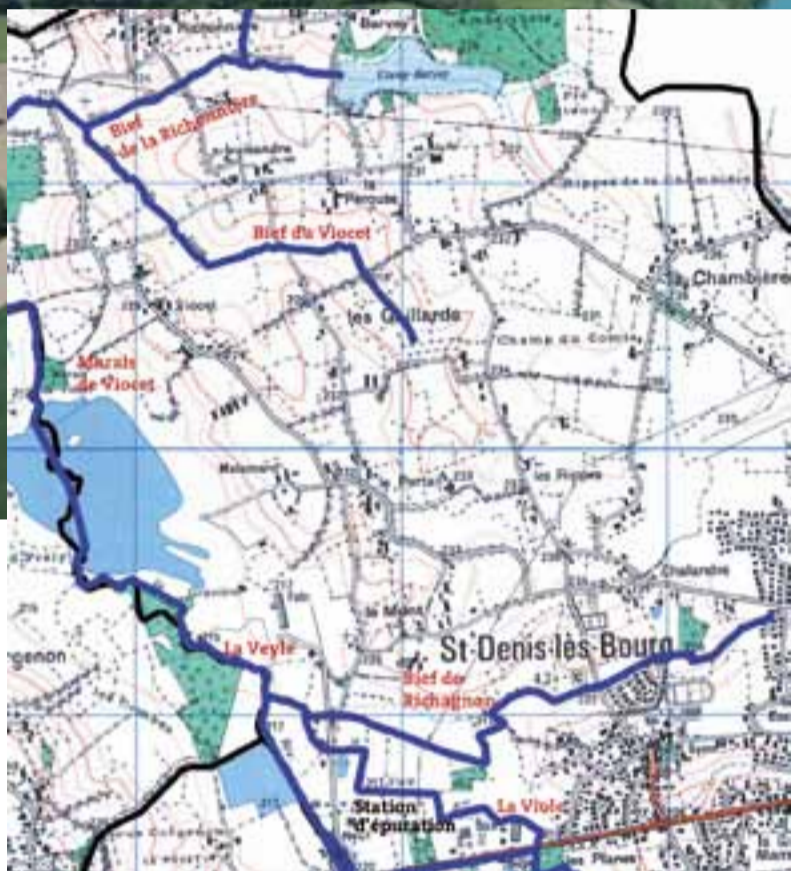
> Développement durable

Les petits ruisseaux font les grandes rivières



© Veyle vivante

La Veyle sillonne Saint-Denis sur 3,8 km. Son lit a été détourné du plan d'eau en 2011.



Préserver et améliorer la qualité des eaux s'inscrivent dans les engagements de la commune.

2013 est l'année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau. Précieuse ressource naturelle, élément vital de l'écosystème, l'eau est à préserver partout. Volonté forte inscrite dans les engagements de la commune, améliorer la qualité des eaux passe par plusieurs domaines d'action. Côté eau potable, « nous avons la chance d'avoir une eau de robinet très bonne, qui vient essentiellement des captages proches de Saint-Rémy », souligne Cécile Bernard, conseillère municipale, vice-présidente de Bourg-en-Bresse Agglomération, déléguée au développement durable et à l'environnement.

Les eaux usées sont évacuées vers la station d'épuration de Saint-Denis ou de Bourg-en-Bresse pour les quartiers les plus proches. La mise en place depuis plus d'une dizaine d'années d'un réseau séparatif de canalisations eaux usées / eaux pluviales, en partenariat avec les communes de Bourg et Péronnas, permet de limiter le volume des eaux usées traitées et rejetées par la station d'épuration. Plusieurs secteurs sont déjà équipés, le réseau s'étend au fil des ans.

Les résultats des contrôles de la qualité des eaux sont disponibles en mairie.

Zoom sur la Veyle

Rivière de 70 km de long, la Veyle prend sa source à Chalamont et rejoint la Saône à Grièges. « L'opération de détournement du lit de la Veyle, sur les communes de Saint-Denis et Buellas, est le projet majeur du contrat de rivière Veyle qui vient de se

terminer », souligne Daniel Cretin, président du syndicat Veyle vivante qui réunit 49 communes du bassin versant. L'opération avait pour objectif de réduire les problèmes hydrauliques et écologiques posés par le passage de la rivière par la gravière exploitée par Granulats Rhône-Alpes : réchauffement de l'eau, risques de pollution de la nappe en aval... Achevée fin 2012, elle a redonné à la Veyle ses méandres naturels. Opération réussie : « Un suivi biologique, financé par l'Agence de l'eau, est prévu sur cinq ans. Les premiers résultats sont très encourageants. La qualité de l'eau s'est améliorée, même s'il reste encore à faire. » Les poissons ne s'y trompent pas : ils reviennent, plus nombreux et d'espèces plus diversifiées.

« Quelques vairons sont revenus, on n'en voyait plus depuis quarante ans, c'est le signe d'une eau de bonne qualité », se réjouit Jean-Paul Guillon, président des Amis de la Veyle, association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique (AAPPMA). La pêche reste interdite sur le site mais l'interdiction devrait être levée courant 2013 après décision préfectorale. Les cinq cents pêcheurs qui prennent leur carte – annuelle ou journalière – à l'association continuent à traquer avec bonheur le goujon, le chevesne, la tanche ou la truite, en amont et en aval de la gravière, et dans les rivières environnantes.

« Tout le monde a pris conscience qu'il faut préserver l'eau ». Élus, pêcheurs, agriculteurs, industriels, habitants... Agir pour l'eau, c'est l'affaire de tous.

Arrosage et désherbage raisonnés

Limitier les polluants dans l'air et la terre contribue à préserver la qualité de l'eau. À Saint-Denis, les services techniques sont formés aux pratiques environnementales : limitation des pesticides, désherbage raisonné, installation d'arrosages automatiques en goutte-à-goutte... « Nous souhaitons aller aussi, avec le comité de fleurissement, vers des plantations moins consommatrices d'eau », ajoute Marie-Thérèse André, adjointe au développement durable. Les jardins partagés donneront aussi certainement l'exemple.

L'insertion, couleur nature

En décembre dernier, la commune a confié à un groupe de huit détenus en fin de peine et en semi-liberté le soin de débroussailler le pré de la Cure et de dégager le muret de pierre le séparant du parc de la Viole. L'action s'inscrit dans le cadre des chantiers-écoles proposés par le SPIP* et accompagnés par le centre de formation des Sardières. La dernière phase du chantier, le nettoyage et la consolidation du muret, est prévue au printemps. Un autre chantier préparant aux métiers de la nature est en projet, axé sur le nettoyage des ruisseaux.

* Service pénitentiaire d'insertion et de probation

> État civil

NAISSANCES :

Léopold Nion (16/11/2012), Cylvan Orgé Nollevaile (23/11), Noémie Horard (24/11), Ninon Cointin (05/12), Juliette Roy (15/12), Marwan Ouati (17/12), Élia Rolland (18/12), Noham Benlakri (18/12), Martin Cadoux (21/12), Enora Chefdrue (31/12), Loris Mazier (05/01/2013), Mehdi Jadid (16/01), Sabrina El Fakir (17/01), Éloane Maclet (19/01), Evan Colson (29/01), Nolan Colson (29/01).

MARIAGES :

Christophe Dorian et Véronique Givord (27/12/2012).

DÉCÈS :

Adrien Gauthier (22/11/2012), Marc Goy (02/12), Paul Darne (07/12), Jeanne Meyer épouse Guillon (19/12), Hervé Robinet (23/12), Danielle Tulak épouse Tanteau (17/01/2013), Laurent Paquet (23/01), Charles Richard (04/02).

Les rendez-vous

MARS

- **Dimanche 3** : banquet des classes.
- **Lundi 4** : soirée matefaims des conscrits.
- **Mardi 12** : don du sang.
- **Dimanche 17** : concert « Retour au médiéval », Accords Musique.
- **Mardi 19** : commémoration du cessez-le-feu en Algérie avec les ACPG.
- **Jeu 21** : club lecteurs.
- **Samedi 23** : carnaval de l'ACS ; rendez-vous « contes ».
- **Dimanche 24** : quine-loto du Sou des écoles ; Coupe de l'Ain d'escalade.
- **Samedi 30** : Contes en couleurs ; thé dansant du club Amitié Rencontre.

AVRIL

- **Mercredi 3** : film sur le Pérou, avec Pausanias.
- **Samedi 6** : challenge de la Boule joyeuse ; opération Premières pages.
- **Dimanche 7** : concert argentin, Accords Musique.
- **Samedi 13** : café-théâtre de l'ACS ; concert des Gelés du coin.
- **Dimanche 14** : concert Europe de l'Est et jazz manouche, Accords Musique ; exposition-vente du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 20 / dimanche 21** : Salon du bien-être.
- **Samedi 27** : Contes en couleurs ; bal des jeunes du Comité des fêtes.
- **Dimanche 28** : Journée cantonale du souvenir de la Déportation.

> PERMANENCES DES ÉLUS

Vous pouvez rencontrer le maire ou les adjoints le 1^{er} samedi du mois, de 10 à 12 h, ou sur rendez-vous durant les heures d'ouverture de la mairie.

Prochaine permanence le 2 mars.

1, place de la Mairie
CS 30195 - SAINT DENIS LES BOURG
01005 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.stdenislesbourg.fr
mairie@stdenislesbourg.fr



Atelier « Cuisinez en famille » spécial petit déjeuner.

> Loisirs

Sorties, jeux et ateliers en famille

Sortie neige en janvier, carnaval d'Anney en février, après-midis jeux un mercredi par mois... Les actions mises en place à l'initiative de la commission familles au pôle socioculturel, pilotées et accompagnées par le centre social sont intergénérationnelles. À noter aussi : les ateliers Cuisinez en famille, organisés avec l'Épicerie solidaire.

Créée en septembre, la commission familles se réunit un samedi matin tous les deux mois. Le 16 mars, on y causera sûrement de la participation à l'opération estivale « Bienvenue chez vos voisins » et du grand projet de voyage à Paris.

Une commission jeunesse se met aussi en place.

- Ouvert aux collégiens, l'accueil juniors organisé par l'association Pyramide et le centre social propose diverses activités et sorties, du 27 février au 6 mars : cinéma, bowling, laser game, journée à Lyon, raquettes au plateau du Retord...

Inscriptions à l'accueil du pôle socioculturel.

À l'Odyssée

- Depuis janvier, un rendez-vous « Contes en couleurs » animé par Delphine Debiesse, conteuse professionnelle, est organisé le dernier samedi du mois à 10 h 30, pour tous âges.
- Le prochain club lecteurs aura lieu jeudi 21 mars, à 20 h.
- Samedi 23 mars, un voyage-lecture intergénérationnel « 1, 2, 3 albums » (à partir de 10 ans) invite à découvrir une sélection d'albums tout public.
- Samedi 6 avril, à 10 h 15 et 11 h 15, la médiathèque et le pôle petite enfance invitent les tout-petits (6 mois à 3 ans) et leurs parents au spectacle « Avant toi, y'avait pas rien », dans le cadre de l'opération Premières pages. ●

Tél. 04 74 24 45 43

<http://mediatheque.stdenislesbourg.fr>

Vacances d'hiver



Au marché de Bourg un mercredi.

- Création d'une ville-lumière, interviews, visites, jeux sportifs, rallye... ont rythmé les mercredis de janvier-février des 3-11 ans au centre de loisirs Sataplu. Pour les vacances d'hiver, place aux artistes avec, au programme, peinture, design, gravure, stylisme... et préparation du carnaval inter-centres du 8 mars à Bourg.

Tél. 04 74 24 22 71

www.pyramide.lesfrancas.net



Nouveau : les rendez-vous « Contes en couleurs ».

> Zoom sur la vie associative

Tennis de table



Les entraînements ont lieu les mardis, mercredis et vendredis soir, au gymnase.

Loisir ou compétition, débutants ou confirmés : le TTSD (Tennis de table de Saint-Denis) est un club ouvert à tous, y compris aux personnes handicapées. Le club compte cette saison 95 adhérents, de 7

à 70 ans. La dynamique insufflée par son fondateur Gilles Trichot, décédé en 2012, se poursuit sous la présidence de David Lewicki : « Nous sommes passés de 11 à 13 équipes. Le niveau va de régional 3 à départemental 3. Trois équipes sont montées en division supérieure. Nous avons organisé trois tours de critérium adultes et une rencontre jeunes, ce qui est possible car le bureau et les adhérents se sentent très impliqués dans la vie du club. »

Accords Musique

De décembre à juin, les concerts mensuels gratuits des élèves et professeurs d'Accords Musique rythment l'agenda culturel dyonisien. Mais dimanche 10 février, c'était une première : les musiciens de l'atelier réunissant des personnes handicapées des foyers Saint-Joseph et Les 4 Vents ont

Week-end des conscrits



Une partie de l'équipe des 40 ans d'aujourd'hui, de service à l'apéritif au banquet 2012.

L'association La 13^e Vague, réunissant d'anciens et nouveaux Dyonisiens nés en 1973, prépare activement la fête des classes en 3 et en 8.

Rendez-vous est donné dimanche 3 mars : 10 h, photos des classards (y compris les bébés nés en 2013) ; 11 h 30, défilé animé par la Banda de Saint-Martin-du-Mont ; 12 h 30, apéritif offert par la municipalité et servi par les 39 ans ; 14 h, banquet des conscrits. Les enfants de 10 ans participent à la photo, au défilé, à l'apéritif, et pour la première fois seront conviés à partager le dessert à la salle des fêtes avec les autres classards l'après-midi.

Lundi 4, les conscrits de 19 ans organisent la soirée des matefaims à partir de 17 h, à laquelle ils ont convié les habitants, au cours de leurs « tournées » du samedi.

> Le saviez-vous ?

Pourquoi les Cadalles ?

Le mot Cadalles, issu du latin *catabulum* signifiant « remise, écurie, étable », désignait autrefois une cabane, un abri de jardin. En patois régional de la Bresse, il prend le sens de « baraque ». Cette appellation, avec des orthographe variables, était utilisée pour désigner des maisons isolées retirées du village, à Condeissiat, Certines, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Genis-sur-Menthon, Saint-Just. Le lieu-dit « La Cadillac » à Fribourg (Suisse) aurait peut-être la même origine. ●

Source : « Les noms de lieux en France, glossaire de termes dialectaux » d'André Pégorier, 2006, éditions de l'IGN, Paris.

rejoint sur scène ceux de l'atelier argentin. Le 17 mars, autre première : les airs de l'atelier médiéval seront mis en scène par les escrimeurs du club burgien.

« En 2012, Accords Musique a effectué 23 interventions : pour l'ACS, la fête des conscrits, etc. », note son président, Gérard Broyer. « Le soutien de la municipalité est précieux. »



Un atelier hebdomadaire réunit des personnes handicapées.